



Joyeux* Noël.

* Monette Barakett ne peut en aucun cas vous garantir un Noël joyeux ou être tenu responsable des désagréments liés à la période des fêtes tels le magasinage de dernière minute ; le manque de temps, de stationnement, de patience ou de crédit ; la présence ou l'absence de « l'esprit des fêtes » ; la surabondance ou l'absence de neige ; la fatigue occasionnée par les partys de bureaux, visites et fêtes de famille ; les chicanes ou drames familiaux liés à ces visites et fêtes ; les malaises gastro-intestinaux dus à une nourriture trop grasse ou trop sucrée ; les étourdissements, maux de tête, propos déplacés, pertes de mémoire ou écarts de conduite causés par une consommation excessive d'alcool ; les mononcles, matantes ou cousins fatigants ; le manque de papier d'emballage ; le Boxing Day ; le sel sur les bas de pantalons ; les aiguilles de sapin ; la dinde trop sèche ; les pique-assiettes ou les cadeaux inutiles. Toutes réclamations concernant Noël ou la période des fêtes devront être envoyées directement au Père Noël ou à l'un de ses représentants